



Déclaration préalable
du SNUipp-FSU 40
CAPD du 8 novembre 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le secrétaire général,
Monsieur le chef de cabinet,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale,
Mesdames les secrétaires,
Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Nous remercions les personnels des services de la DSDEN qui nous ont fait parvenir juste avant les vacances les documents de travail, même si un deuxième envoi a été nécessaire quelques jours après.

Nous examinons ici l'augmentation salariale d'un tiers des enseignants landais. Augmentation qui devrait rimer avec reconnaissance du métier, car pour nous, il ne saurait être question d'avancement au mérite.

Les enseignants, dans l'état actuel de l'école, sont méritants. Ils méritent un salaire digne de leur travail effectué en classe et hors la classe, une reconnaissance de la hiérarchie et du grand public.

Ils méritent une formation de qualité, qu'elle soit initiale ou continue. Aujourd'hui, malheureusement, plus que d'une formation continue, les enseignants du 1^{er} degré se voient gratifiés d'informations discontinues... Les difficultés rencontrées par nos collègues dans leur classe, dans les relations avec les parents, pourraient trouver des solutions plus efficaces avec une formation de qualité, et ne pas reposer sur leurs seules épaules.

Enfin, même si l'horizon est moins sombre que ces dernières années concernant nos salaires, nous ne pouvons nous satisfaire des avancées qui ont ponctué les débats. Il existe encore à ce jour, trop de différences salariales entre les différents corps du premier et du second degré, comme au sein même du premier degré, avec des enseignants exclus de la valorisation salariale, que ce soit par le versement de l'ISAE ou d'une indemnité équivalente.

Le SNUipp-FSU revendique toujours une carrière complète avec accès de tous à l'indice terminal de la hors classe. Le « PPCR » y répond en partie en garantissant le principe que chaque enseignant déroulera une carrière complète sur au moins deux grades (classe normale et hors classe). Mais le SNUipp-FSU sera vigilant à ce que tous les enseignants accèdent, à terme, à l'indice terminal de la hors classe (indice 821). De plus, le SNUipp-FSU dénonce la rupture d'égalité et refuse l'idée qu'il y aurait des enseignants de « seconde zone » qui ne pourraient accéder à la nouvelle classe exceptionnelle réservée à 10% des collègues.